

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba-1001 Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS

AU 2^{ème} TRIMESTRE 2015

(en milliers de dinars)

	Du 01/04/2015 Au 30/06/2015	Du 01/04/2014 Au 30/06/2014	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	85 635	78 768	164 018	151 862	316 439
- Intérêts	63 690	59 009	125 435	116 039	245 928
- Commissions en produits	15 483	14 836	29 361	28 565	55 555
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	6 461	4 923	9 222	7 258	14 956
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	29 499	29 400	58 741	57 196	119 721
- Intérêts encourus	28 662	28 770	56 958	55 808	116 669
- Commissions encourues	838	630	1 783	1 388	3 052
3 PRODUIT NET BANCAIRE	56 137	49 369	105 277	94 666	196 718
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	30	32	54	64	117
5 CHARGES OPERATOIRES	26 734	23 628	52 732	47 113	102 039
- Frais de personnel	19 304	16 885	38 478	34 047	73 015
- Charges générales d'exploitation (1)	5 401	4 807	10 253	9 220	21 123
- Dotation aux amortissements	2 029	1 936	4 001	3 846	7 901
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	112 236	91 838	113 516
- Portefeuille titres commercial	-	-	-	-	-
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	112 236	91 838	113 516
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	3 556 360	3 324 441	3 441 625
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	3 193 617	3 165 488	3 150 880
- Dépôts à vue	-	-	944 343	930 891	923 652
- Dépôts d'épargne	-	-	1 156 199	1 076 150	1 128 078
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 008 535	1 057 241	1 021 971
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	84 540	101 206	77 176
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES (1)	-	-	338 021	316 830	304 534
10 CAPITAUX PROPRES (1) (2)	-	-	250 525	61 660	211 099

(1) Les chiffres arrêtés au 30/06/2014 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

(2) Compte non tenu des Résultats des périodes

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 Juin 2015, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 juin 1999.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/06/2015, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30/06/2015.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

- Les dépôts – tous types de dépôts confondus - ont augmenté de **0,9 %** pour atteindre un encours de **3 193,6 MTND** au 30 juin 2015 vs 3 165,5 MTND au 30 juin 2014 correspondant à une progression de **+28,1 MTND**. Cette évolution résulte de la progression de **7,4%** des dépôts d'épargne (**+80 MTND**) et de **1,4%** des dépôts à vue (**+ 13,5MTND**) d'une part, et de

la baisse des dépôts à terme, des certificats de dépôts et autres produits financiers (- **48,7 MTND**) et celle des autres dépôts et avoirs (-**16,7 MTND**) d'autre part.

- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **7 %** au 30 juin 2015, pour atteindre **3 556,4 MTND** vs 3 324,4 MTND à fin juin 2014.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **338 MTND** au 30 juin 2015 contre 316,8 MTND à fin juin 2014. Cette variation s'explique par l'émission d'un nouveau emprunt subordonné d'un montant de **50 MTND** et le remboursement d'un montant de **23,1 MTND** relatif aux échéances des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, en septembre 2011, décembre 2011 et décembre 2012. L'encours des emprunts et ressources spéciales a été également impacté par la baisse des dettes rattachées de **0,7 MTND**, l'amortissement à hauteur de **5,6 MTND** de l'emprunt en dollar contracté auprès de la Société Générale et par la hausse des ressources spéciales de **0,6 MTND**.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint **164 MTND** au 30 juin 2015, ce qui correspond à une évolution de **+8%**.
- La marge d'intérêt a atteint **68,5 MTND** au 30 juin 2015 contre 60,2 MTND au 30 juin 2014 soit une augmentation de **13,7%**. La bonne tenue de la marge d'intérêt, dans un contexte économique et réglementaire toujours plus contraint, se traduisant notamment par un surcoût de collecte de 18 pb, est due au double effet de la progression des encours moyens des crédits et de la maîtrise des charges sur opérations avec les établissements de crédit, non sans lien avec l'augmentation de capital et la politique de distribution et de réservation des bénéfices 2014.
- La marge sur les commissions a atteint **27,6 MTND** au 30 juin 2015 soit une augmentation de **+ 1,5%** par rapport à la même période de 2014.
- L'effet conjugué, de l'accroissement de la marge d'intérêt et de la progression de la marge sur les commissions, s'est traduit par une amélioration du Produit Net Bancaire qui a atteint un montant de **105,3 MTND** au 30 juin 2015 vs 94,7 MTND au 30 juin 2014, soit une progression de **10,6 MTND** correspondant à une évolution de **+11,2%**.
- Les frais de personnel ont atteint **38,5 MTND** au 30 juin 2015 vs 34 MTND à fin juin 2014, soit une augmentation de **13%**. Lesdits frais, ajustés des éléments non récurrents, ont accusé une augmentation de **9,4%** en lien principalement avec les augmentations intervenues au niveau du secteur à partir du 1^{er} mai 2014.
- Les charges générales d'exploitation ont atteint un montant de **10,3 MTND** au 30 juin 2015 vs 9,2 MTND au 30 juin 2014, soit une augmentation de **11,2%**. Lesdites charges, ajustées des éléments non récurrents, ont évolué de **+8,5%**.
- Les charges opératoires (frais de personnel, charges générales d'exploitation & dotations aux amortissements) ont évolué de **+ 11,9%**. Lesdites charges, ajustées des éléments non récurrents, ont évolué de **+10%**.
- Le résultat brut d'exploitation est passé de 47MTND au terme du 1^{er} semestre 2014 à **52,6 MTND** au terme du 1^{er} semestre 2015, soit un taux de croissance de **+10,5%**.
- Le RBE, retraité des éléments non récurrents, a progressé de **12,4%** se situant à fin juin 2015 à un niveau en ligne avec la trajectoire budgétaire.